

Prix d'excellence de l'innovation de l'Atelier Urbain

Remise d'un prix à un étudiant ou une équipe d'étudiants de 3^e année, inscrit à temps plein au baccalauréat en urbanisme.

Montant du prix : 1 000 \$

La sélection des récipiendaires se fera parmi les étudiants de 3e année en urbanisme du cours URB 3514 **Labo-atelier 3**.

Critères d'attribution :

- Démonstration de l'innovation et la créativité dans le projet élaboré à l'atelier;
- Pertinence du projet pour améliorer les retombées positives sur la collectivité;
- Excellence du dossier - cote de 3,3 et plus.

Comité d'attribution :

- La directrice de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage ou son représentant;
- Le responsable du cours URB 3514 **Labo-atelier 3**;
- Un professionnel en urbanisme, diplômé de l'Université de Montréal ou un intervenant ayant été impliqué aux différentes étapes de l'atelier;
- Un représentant de l'Atelier Urbain, à titre d'observateur.

Échéancier :

- Cours à la session d'automne;
- Remise officielle du prix - moment à déterminer ou lors de l'Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement (EFFA).